

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS PUBLISHING CO., LIMITED

COL. HUGUES J. DE LA VERGNE, PRESIDENT MAURICE LAFARGUE, Directeur-Gérant

Phone Main 3487 Bureau: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bionville

Cared at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

Pour les petites annonces de demandes, ventes, locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 4 sous la ligne, voir une autre page du journal.

L'Abelle est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building," à New-York.

TEMPERATURE.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lae.

Table with 2 columns: Fahrenheit, Centigrads. Rows for 7 h. du matin, Midi, 3 p. m., 6 p. m.

Our French Lesson No 12

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abelle qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner à Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir la faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale. Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon. Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day. In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

The method is designed: (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

DOUZIEME LEÇON. Troisième Partie. TWELFTH LESSON. Third Part.

Demandez à M. Roche de vous passer son livre. "M. Roche, passez-moi votre livre, je vous prie." Que demandez-vous à M. Roche? Je lui demande (ou: je le prie) de me passer son livre. A qui demandez-vous (ou: qui priez-vous) de vous passer son livre? Priez M. Lebrun de m'apporter votre livre. Monsieur Lebrun, que vous demande M. Roche? Il me prie de vous apporter ce livre.

Si vous priez quelqu'un de fermer la porte, vous dites: "Fermez la porte, s'il vous plaît" ou "je vous prie." Si quelqu'un vous donne ou vous passe quelque chose, vous dites "Merci."

Si vous donnez ou si vous passez quelque chose à quelqu'un cette personne vous dit: "Merci" et vous répondez: "Il n'y a pas de quoi" ou "à votre service." Comment demandez-vous à quelqu'un de vous donner ou de vous passer quelque chose? Que dites-vous à la personne qui vous donne ou vous passe quelque chose? Que vous répond cette personne?

BOUTONS COUVRAIENT LA TETE

On s'amponne jaunes et dérangeait tellement qu'il ne pouvait dormir. La tête n'était qu'une plaie et il perdait tous ses cheveux. L'usage du savon et de l'onguent Cuticura occasionne une prompte guérison.

Wallace, Ala. — "Ma petite fille était âgée de dix mois lorsque sa tête se couvrit de petites ampoules ou pustules jaunes. La démangeaison était telle que elle ne pouvait dormir. Les ampoules crevaient et bientôt la tête ne fut qu'une plaie. Les cheveux tombèrent par chocs et elle ne donnait aucun résultat. Un jour, un ami me parla du savon et de l'onguent Cuticura. Je le fis essayer et, en quelques jours, les ampoules disparurent et les cheveux repoussèrent. Je suis maintenant en parfaite santé et mes cheveux repoussent. Je recommande Cuticura à tous ceux qui souffrent d'un soulagement immédiat. Les personnes qui ne savent rien de mieux pour leur cuir chevelu et leur tête, s'adressent à Cuticura. Les personnes qui souffrent d'un soulagement immédiat. Les personnes qui ne savent rien de mieux pour leur cuir chevelu et leur tête, s'adressent à Cuticura. Les personnes qui souffrent d'un soulagement immédiat. Les personnes qui ne savent rien de mieux pour leur cuir chevelu et leur tête, s'adressent à Cuticura.

POUR FAIRE DISPARAITRE LES PELLICULES

et empêcher la chute des cheveux, en lever les croûtes, et calmer la démangeaison et l'irritation du scalp, par de fréquentes frictions avec le savon Cuticura. Les personnes qui souffrent d'un soulagement immédiat. Les personnes qui ne savent rien de mieux pour leur cuir chevelu et leur tête, s'adressent à Cuticura.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

M. Meunier, dites à M. Lebrun de porter ce livre à M. Blanc. M. Meunier envoie un livre à M. Blanc. Que fait M. Meunier? A qui l'envoie-t-il? Par qui l'envoie-t-il?

Moi-même, myself; vous-même, yourself; lui-même, himself; elle-même, herself; nous mêmes, ourselves; vous-mêmes, yourselves; eux-mêmes, themselves; mas., elles-mêmes, themselves (fam.).

Je vous envoie cette lettre par M. Laroche. "M. Laroche, portez cette lettre à M. Blanc." Est-ce que je vous porte cette lettre moi-même? Non, je vous l'envoie par une autre personne. M. Meunier, apportez-moi l'encre, s'il vous plaît. M'apportez-vous l'encre vous-même ou l'envoyez-vous par une autre personne?

M. Blanc, donnez-moi votre crayon, je vous prie. Je vous demande votre crayon. Qu'est-ce que je vous demande? A qui est-ce que je demande le crayon? Me donnez-vous ce que je vous demande?

EXERCICES.

(Answer the following questions by using pronouns instead of the words in boldface.)

- 1. Prenez-vous votre crayon? 2. A qui M. Pellet donne-t-il cette clé? 3. Où mettez-vous vos livres? 4. Mme Paul écrit-elle des questions? 5. Avez-vous mon mouchoir? 6. M. Richard et M. Touchard ont-ils leurs lettres? 7. Avez-vous des leçons de français? 8. Qui donne les leçons? 9. Combien de leçons prenez-vous? 10. M. Girard a-t-il deux crayons? 11. Avez-vous plus de crayons que moi? 12. Que donnez-vous à M. Bénard? 13. Que vous passe Mme Paul? 14. Que donne le professeur à ses élèves? 15. Que m'envoyez-vous? 16. Mme Lafond parle-t-elle à Mlle Duvalard? 17. Que disent Mmes Moreau à Mme Lepage? 18. Que vous donne M. Murat? 19. Qu'est-ce que je vous donne? 20. Qu'est-ce que je passe à M. Paul? 21. M. Durand vous passe-t-il l'encrier? 22. Me donnez-vous vos livres? 23. M. Paul dit-il son nom à M. Richard? 24. M. Guillet vous demande-t-il cette circulaire? 25. Envoyez-vous la lettre à Mme Girard? 26. M. Collin vous donne-t-il des plumes? 27. Ce professeur donne-t-il des leçons d'anglais à ces demoiselles? 28. Ecrivez-vous ces lettres à Mlle Leroux?

(Make questions for the following answers by using nouns instead of the pronouns in boldface.)

- 1. Oui, je le prends. 2. Non, je ne le pouasse pas. 3. Oui, vous me les donnez. 4. Oui, il en reçoit. 5. Non, elle ne lui en donne pas. 6. Oui, je les lui passe. 7. Non, je ne leur en envoie pas. 8. Oui, ils leur en donnent. 9. Oui, ils vous les envoient. 10. Il en a trois. 11. J'en ai plus que lui. 12. Vous en avez moins qu'elle. 13. Nous en avons plus qu'eux. 14. Nous lui en envoyons deux.

Je traite tout le monde honnêtement

Volontaire de promesse... 98c. Clés à 5 c. par... 40c. Glaciers à 30c. depuis... 90c. Charrettes à bras de 315 pour... 90c.



Maison Ancienne et de Confiance 22 ans dans les affaires S. MATTES 1835-37 RUE MAGAZINE Téléphone Jackson 1295

Voyez-nous avant d'acheter vos Eventails Electriques

\$8.50 et au-dessus AMERICAN ELEVATOR AND ELECTRIC CO. Ascenseurs à Passager, de Fret et Contrôles à la Main Moteurs, Eventails et Dynamos

BUREAU ET FABRIQUE 530 Rue Natchez Phone Main 874 Nouvelle-Orléans NOUS N'APPARTENONS PAS AU TRUST

Parents, donnez toujours à vos enfants les meilleurs professeurs. N'en employez jamais aucun à cause de leur prix bon marché. Les dames ne font pas de bons professeurs de violon, elles sont plus aptes comme professeurs de Piano. Aucun professeur de piano qui ne connaît à fond le violon ne peut l'enseigner avec succès.

M. et Mme Henry L. Favrot ont donné, vendredi, une soirée dansante en l'honneur de Mlle Helen Villeré et Mlle Mildred Clark. M. et Mme William J. O'Donnell ont donné lundi soir une soirée dansante au Southern Yacht Club. On ne saurait mieux choisir pour danser en été et l'exemple de M. et Mme O'Donnell sera suivi par bien d'autres. La réception avait été donnée en l'honneur de leur fille, Mlle Mary Agnes O'Donnell.

Carnet Mondain

Le mariage de Mlle Anna Hero et du professeur E. J. Northup du Tulane sera célébré à la fin de juin.

Mlle Marion Gordill a donné, mardi, un "lunch" intime en l'honneur de Mlle Lottie Waterman, dont le mariage est annoncé pour le mois prochain. La table était fleurie de pois de senteur. Les invités étaient Mlles Waterman, Alma Villeré, Edith Clark, Gladys Howett, Marie Aldige, Adèle Monroe et Mme Benedict Grünwald.

M. et Mme Ashton Hayward ont donné un joli dîner mercredi en l'honneur de M. Milne, du Texas.

Mlle Alma Villeré et Mlle Laura Hall ont passé quelques jours à Hammond avec Mme John Brogan et sa fille, Mlle Lillian Brogan.

Mlle Louisiana Foster, la fille du sénateur et de Mme Foster, de Franklin, passera quelques jours la semaine prochaine chez sa sœur, Mme Harry O. Penick.

Le gouverneur et Mme Hall donneront jeudi, le 29 mai, une réception à Bâton-Rouge de 8 heures à 11 heures, en l'honneur des membres de l'Assemblée générale.

Mlle Sally Ward Lawrence donnera, mercredi, un "lunch shower" en l'honneur de Mlle Cecil Craft.

Mme Cecil Guy Robison recevra quelques amies à goûter puis à jouer bridge mardi.

Mlle Martha Cleveland, après un charmant séjour chez Mme Henry Luke, à Memphis, passe quelque temps chez Mme George Bowers, dans la même ville.

Le révérend docteur Mme A. Barr, Mlle Jeannette Barr et Mlle Ruth McNally sont de retour de la Passe Christiane après un séjour d'une quinzaine de jours.

Mme George Braughn est partie, tout dernièrement, pour Wytheville, Virginie, où l'appelle Mme Garland Sexton, sa fille, qui vient d'être sérieusement malade. Elles sont maintenant pour plusieurs semaines à Roanoke.

M. et Mme Howard V. Harper sont chez Mme Folwell, avenue St-Charles et rue Philip.

M. et Mme Jefferson D. Hardin sont de retour de Memphis, Tenn., après un séjour de quelques semaines, chez M. et Mme Justin Parish.

M. et Mme Ed T. Leche sont à la Passe Christiane, pour quelques jours, ils iront à Bâton-Rouge la semaine prochaine, pour assister à la réception que le gouverneur et Mme Hall donneront jeudi.

M. et Mme Friedrich Adolph annoncent les fiançailles de leur fille, Mlle Helen Gertrude, à M. Joseph Wale Kilpatrick, de Breunard, Caroline du Nord. Le mariage sera célébré mercredi, le huit juillet.

M. et Mme James J. Lea font part des fiançailles de leur fille, Mlle Grace Lea, à M. Edwin Weaver Army. Le mariage aura lieu le mois prochain.

Mme Hamilton Pope Agee partira le 6 juin du Honolulu pour la Nouvelle-Orléans, où elle assistera au mariage de sa sœur, Mlle Grace Lea et de M. Edwin Army.

M. et Mme Henry L. Favrot ont donné, vendredi, une soirée dansante en l'honneur de Mlle Helen Villeré et Mlle Mildred Clark.

M. et Mme William J. O'Donnell ont donné lundi soir une soirée dansante au Southern Yacht Club. On ne saurait mieux choisir pour danser en été et l'exemple de M. et Mme O'Donnell sera suivi par bien d'autres. La réception avait été donnée en l'honneur de leur fille, Mlle Mary Agnes O'Donnell.

Mlle Olga Favrot a donné un très joli "lunch" mardi après-midi en l'honneur de Mlle Gladys Cook. Autour de la table se trouvaient Mlles Lillian et Olga Lange et Mme Prentice Edrington qui avec Mlle Cook et Mlle Favrot, formaient un groupe joyeux. De jolis pois de senteur et des fougères décoraient la table.

M. et Mme Maurice Stern ont fait part des fiançailles de leur fille, Mlle Mary Stern et de M. Walter B. Keiffer.

M. et Mme Alexander Hymaa sont partis pour Chicago et New-York.

Mme Albert Mayer partira un peu plus tard pour Chicago, où elle est attendue chez son genre et sa belle-fille, le docteur et Mme William A. Larie.

Mme H. Oury et Mme Fernand B. Stern sont de retour de Covington, après une absence de quinze jours.

Mme Solomon Mark partira le 27 mai pour Vicksburg, où elle sera en visite chez son fils et sa belle-fille, M. et Mme Henry Marx.

Mme Charles Coyle et ses enfants prendront possession très prochainement de leur nouvelle demeure de la rue Robert, près de St-Charles. Mme Desmomes, la mère de Mme Coyle, habitera avec elle, ainsi que sa belle-sœur, Mlle Katherine Coyle.

M. et Mme Gordon Sargent et leur fils sont partis, samedi, pour le Colorado, où ils doivent se fixer.

Mme Robert Robinson et son petit garçon sont à la Baie St-Louis chez Mlle O'Brien.

M. Kenneth Le Blanc est parti dernièrement pour Denver, Colorado. M. Le Blanc sera absent au moins une année.

Mlle Reta Winter est repartie mardi pour Shreveport.

Mlle Alfred Grima partira en juin pour Long Island, N. Y., où elle doit se rendre chez sa fille, Mme Bradish G. Johnson. Mme Grima sera absente tout l'été.

M. et Mme Charles F. Buck Jr. sont maintenant chez le docteur E. W. Jones, l'oncle de Mme Buck, dans sa demeure de la rue Carondelet, près de Josephine.

Mlle Margaret Montgomery est arrivée lundi de Memphis, où elle a passé une quinzaine de jours chez M. et Mme Cleland Smith. Mlle Montgomery s'est arrêtée à Memphis à son retour d'Atlanta, où elle avait été pour la saison d'opéra, et où elle avait pris une part active dans tous ce que le monde social offrait à l'époque.

Mlle Marion Gordill a donné un très joli lunch mardi après-midi en l'honneur de Mlle Lottie Waterman dont le mariage aura lieu en juin. La table était très gracieusement décorée de fleurs et de fougères. Mlle Gordill avait invité à part Mlle Waterman, Mlles Alma Villeré, Edith Clark, Gladys Howett, Marie Aldige, Adèle Monroe et Mme Benedict Grünwald.

Mlle Louisiana Foster est attendue à la Nouvelle-Orléans mercredi prochain chez sa sœur, Mme Henry O. Penick, avec qui elle passera plusieurs semaines.

M. et Mme Irving Lyons sont de retour de la Passe Christiane après une absence de deux mois.

M. et Mme Benj. Willard ont donné un dîner lundi soir en l'honneur de M. et de Mme Daniel Kingman de Chattanooga. M. et Mme Edgar T. Leche assistaient aussi au dîner.

Mlle Martha Cleveland est toujours à Memphis, où elle s'amuse on ne peut plus comme l'invitée de Mme George Bowers.

Protégez-vous contre les parasites et maux d'estomac, de foie ou des Intestins, à l'aide des

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Ils donnent de l'appétit, facilitent la digestion et la régularité des fonctions, en améliorant la santé.

EPICERIE DE CAMPAGNE MICELI

Tous nos produits à des prix réduits. Laissez-nous vous aider à diminuer la coût de l'existence. Nos marchandises sont de la meilleure qualité et nos livraisons sont rapides. Nous faisons cette vente et nous maintenons ces prix parce que nous vous demandons de faire un essai avec nous. Nous sommes certains que vous deviendrez notre client régulier.

Lundi est notre jour d'occasions VENTE SPECIALE D'EPICERIES

Bureau de l'Etat Civil

Manages, Naissances et Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures

Naissances. Mme Albert Kothe, une fille. Mme Phillip Mallier, un garçon. Mme Charles A. Creel, une fille. Mme Joseph Cassard, une fille. Mme Emile J. Juca, une fille. Mme William J. Mahony, une fille. Mme Leslie B. Collins, une fille. Mme Walter Moret, une fille. Mme James T. Michel, une fille. Mme A. Delcaul, une fille. Mme Albert Letz, une fille. Mme Fred Edwards, un garçon. Mme Louis Butler, une fille. Mme Arthur Pepp, un garçon.

Mariages. A. Christopher à Mlle Clementine Jacobs. Julius Rose à Mlle Mary Silbernegel. A. N. Peiree Jr. à Mlle Hester L. Rulsha. C. Wright à Mlle J. Christophe.

Décès. Warren D. Berry, 6 mois, 2309 Louisiana. Marie Schweninger, 2 ans, 1031 Philip. George Wegmann, 26 ans, Hôpital de la Charité. Andrew Jackson, 56 ans, Hôpital de la Charité. Fille de C. Wrights, 20 jours, 1619 N. Toult. John C. Yatson, 22 ans, Hôpital de la Charité. Mme Veure C. Becht, 30 ans, German Protestant Home. Moses Seymour, 50 ans, 938 Belleville. Albert Leust, 16 ans, Hôpital de la Charité. Louisa Jones, 37 ans, 1818 Bienville. Lawrence Dupuy, 27 ans, 527 Royale. P. Haurie, 40 ans, Asile Français.

LELONG—Décédé, au Havre, France, le 11 mai 1914. M. ALPHONSE A. LELONG, vice-président de la Citizens' Bank and Trust Company of Louisiana. Les journaux de New-York et de St-Louis sont priés de reproduire.

SOCIETE FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE AU TULANE DE LA NOUVELLE ORLEANS. Samedi, 23 mai 1914, à 5 heures 30 du matin, âge de 18 ans et 1 mois, le Sociétaire PIERRE HAURIE, natif de France. Messieurs les membres de la société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de mai, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu au jourd'hui, dimanche, 24 mai 1914, à 3 heures 30 de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 420 rue St-Pierre, en contre-gauche Galvez. J. M. VERGNOLE, JULES DE LAAGE, Président. Secrétaire.

JACOMET—Décédé lundi, 15 mai 1914, à 5 heures 30 du matin, âgé de 44 ans et 5 mois, BERNARD JACOMET, époux bien aimé de Louise Ader, natif de France et résident de cette ville depuis plus de 20 ans.

CHIEUTAT—Décédé mardi, 19 mai 1914, à 3 heures A. M., âgé de 52 ans, VICTOR CHIEUTAT, époux de Josephine Spitzfaden, natif de la Nouvelle-Orléans.

JACOB SCHOEN & SON Embaumeurs et entrepreneurs de pompes funébres. 519 Avenue des Champs-Élysées. Phone 1190 et 1101 Hemlock. 11 évis-à-dim

F. LAUDUMIEY, B. ADER, Président et Gérant. Vice-président: EMILE ADER, Secrétaire. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd

Entrepreneurs de Pompes Funébres et Embaumeurs 1108-1112 RUE NORD REMPARTS PHONE/HEMLOCK 408

VAPEURS LIGNE FRANÇAISE COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE) Départ de New York, tous les mercredis à 10 heures du matin.

FRANCE (neuf), 27 mai. LA LOURNAIE, 3 juin. LA SAVOIE, 10 juin. LA PROVENCE, 17 juin. FRANCE (neuf), 24 juin. LA SAVOIE, 1er juillet.

Départ de New-York de New-York "CHICAGO, lundi, 8 juin. "NIAGARA, samedi, 13 juin. "MOCHAMBEAU, samedi, 20 juin. "Vapeur à rotative belge. Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle-Orléans-Havana-Corunna-Havre 8. S. HUDSON, 23 MAI. Passage de cabine... \$20.00 Passage d'appoint... \$25.00

FRANK J. ORFILA, Agent Général du Sud. No. 202 rue Commaune, BARRAS HENNA.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIFF ANNUALE JUDICIAIRE

Vente de propriétés améliorées et de valeur dans le Premier District Portants les Nos. municipaux 1605 et 1607 rue Dryades entre les rues Euterpe et Terpsichore Avec le No. municipal 1910 rue Terpsichore, entre les rues Dryades et Remparts

Frank Vatter vs Eugene F. Buhler

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 108,184—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques de la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Une certaine portion de terre, avec toutes les dépendances et améliorations et appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. Sept de l'Etat borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Remparts (autrefois Hercules), sur un plan dressé par J. P. H. J. le 20 juillet 1840, et mesurant, en mesure américaine, trente-deux pieds de face à la rue Terpsichore, dix-huit pieds de profondeur, borné à l'arrière par une allée de trois pieds de large qui aboutit à la rue Terpsichore, pour l'usage en commun de Thomas Glaser et ayant-droit, et de Mme Catherine Stumpf, propriétaire du restant du dit lot No. 311.

Une certaine portion de terre, avec toutes les dépendances et améliorations et appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans le même lot que la propriété décrite ci-dessus et mesurant, plus ou moins, cent cinquante pieds de face à la rue Terpsichore, soixante-cinq pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, borné à l'arrière par une allée de deux pieds sept pouces vers la rue Remparts, et à l'angle droit, deux pieds sept pouces vers la rue Dryades, et de la à l'angle droit, deux pieds sept pouces de large, faisant face à la rue Terpsichore, comprise dans le lot No. 311, vendu par le capitaine Stumpf à Vandregift Glass.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

SAISIE DANS LE PROCES CI-DESSUS. Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son offre. LUCIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.